



 **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Le Conseil de surveillance de la CNCE encourage le directoire à poursuivre les travaux avec Nexity**

**(Paris, le 4 avril 2007) --- Le Conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) a examiné l'avancée des discussions avec Nexity en vue de constituer une société cotée, leader sur le marché de l'immobilier. Sur la base des travaux présentés par le directoire, il a, à l'unanimité, invité celui-ci à poursuivre les négociations en vue de l'élaboration d'un accord.**

Le schéma, sur lequel le Conseil de surveillance de la CNCE a invité le directoire à poursuivre les discussions, sera soumis, au cours d'un processus d'information-consultation, aux institutions représentatives du personnel des sociétés concernées. A leur terme, le Conseil de surveillance sera appelé à donner son accord pour la signature d'un protocole entre les deux parties, selon le calendrier qu'elles se sont fixé : à la fin du mois d'avril pour un accord définitif au début du prochain semestre.

Le nouveau schéma présenté confirme le projet stratégique qui s'inscrit dans un marché immobilier dont le dynamisme est attesté par plusieurs études récentes.

Les contours du schéma actuellement discuté sont les suivants : la CNCE apporterait à Nexity environ 25 % du Crédit Foncier qui resterait affilié à sa maison mère, 100 % de GCE Immobilier et plus de 33 % d'Eurosic. En contrepartie de quoi, elle serait rémunérée en nouveaux titres émis par Nexity, correspondant à une participation supérieure à 38 %. La CNCE deviendrait ainsi l'actionnaire de référence de Nexity, pôle immobilier du Groupe Caisse d'Épargne, mais qui garderait une autonomie propre à assurer son développement auprès de ses clients et d'autres acteurs bancaires.

La gouvernance des entreprises concernées serait adaptée en conséquence des participations respectives.

Jacques Mouton, président du Conseil de surveillance de la CNCE, s'est félicité en son nom des avancées des discussions avec Nexity. « *Le schéma envisagé dans le but de créer un acteur leader de l'immobilier en France, a-t-il déclaré, en renforçant les services au sein de la structure envisagée, offre au Groupe Caisse d'Épargne la possibilité de créer un pôle immobilier solide, ambitieux et compétitif, répondant aux besoins du marché et renforçant l'offre de produits et services à la disposition de ses clientèles.* »

**Contacts Presse:**

Dominique Monneron – Tél. : +33 1 58 40 39 86  
Anne-Sophie Jourdain – Tél. : +33 1 58 40 41 54  
e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)  
[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)

